

Jour de carence

Le CHSCT ministériel demande son abrogation !

Considérant que l'institution du jour de carence pour les fonctionnaires a des conséquences néfastes pour la santé des agents, le CHSCT demande l'abandon de cette mesure pour les raisons suivantes :

1. La sanction financière qui accompagne le jour de carence amène de très nombreux collègues à se rendre malade sur leur poste de travail.
2. L'absence de suivi médical pour les agents ne permet pas à l'administration de prendre en compte les maladies contractées en service qui sont exonérées de jour de carence
3. Il en va de même pour les maladies professionnelles qui ne font l'objet d'une déclaration que dans une minorité de cas et ce en raison de l'absence de visites médicales systématiques et l'absence d'information sur la procédure
4. Enfin la sous déclaration d'accidents du travail est une double peine pour les agents (accident ET jour de carence)

Adopté à l'unanimité des représentants du personnel (FO—FSU—UNSA)